

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenerique.fr

20151116_DL_06

OBJET :
Commission d'appels
d'offres permanente

Date de convocation :
2 novembre 2015

Date de séance:
16 novembre 2015

Date d'affichage :
8 décembre 2015

Membres en exercice : 44

Membres présents : 20

Membres votants : 31

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille quinze, le 16 novembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Jean-Marie BLONDELLE, Philippe CHEVAL, Michel CHIRAT, Philippe COCQ, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Myriam DEMAILLY, Martin DOMISE, Anne-Marie DORION, Olivier JARDE, Jean-Claude LECLABART, Julien LEFEBVRE, Jean-Jacques LELEU, Jean-Christophe LORIC, Jean-Dominique PAYEN, Jean-Claude RENAUX, Bénédicte THIEBAUT.

Secrétaire de séance : Olivier JARDE

Pouvoirs : Stéphane HAUSSOULIER à Isabelle ALEXANDRE
Emmanuel MAQUET à Bernard DAVERGNE
Annie VERRIER à Martin DOMISE
Brigitte KOCH à Anne-Marie DORION
Ernest CANDELA à Olivier JARDE
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET
Michel WATELAIN à Myriam DEMAILLY
Pascal BOHIN à Jean-Claude LECLABART
Frédéric LECOMTE à Jean-Dominique PAYEN
Florence RODINGER à Jean-Claude RENAUX
Isabelle DE WAZIERS à Bénédicte THIEBAUT

Suite au renouvellement du Comité syndical, il convient de désigner les membres de la Commission d'appels d'offres permanente de Somme Numérique.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 22
- Vu les statuts du syndicat mixte et son règlement intérieur
- Vu les candidats qui se sont présentés en une seule liste pour composer la Commission d'Appels d'Offres permanente de Somme Numérique
- Vu le résultat du vote selon le mode de la représentation proportionnelle au plus fort reste

DELIBERE

ARTICLE 1 – La commission d'appels d'offres permanente de Somme Numérique est constituée par :

Membres titulaires	Membres suppléants
Le Président	
1 – Claude DEFLESSELLE	1 – Bernard DAVERGNE
2 – Jean-Claude RENAUX	2 – Philippe CHEVAL
3 – Bénédicte THIEBAUT	3 – François DEBEUGNY
4 – Jean-Claude LECLABART	4 – Isabelle ALEXANDRE
5 – Jean-Marie BLONDELLE	5 – Martin DOMISE

Le quorum est constitué par la présence de 3 membres et du président qui est obligatoirement membre de la CAO ou son représentant. Les membres suppléants peuvent remplacer tout membre titulaire absent.

ARTICLE 2 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.